

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA
PREQUALIFICATION/ENREGISTREMENT DES FOURNISSEURS DES BIENS ET
PRESTATAIRES DE SERVICES POUR LA PERIODE DE 2024 A 2027**

CREOP-Jeunes est une ONG Locale engagée dans la création d'opportunités d'emploi, de bonne santé et d'éducation ainsi que l'autonomisation des jeunes et des femmes. Elle intervient dans 12 provinces du pays (Bururi, Rumonge, Bujumbura, Cankuzo, Mwaro, Kirundo, Gitega, Makamba, Rutana, Ruyigi, Cibitoke, Bujumbura Mairie)

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités et la satisfaction de ses besoins courants pour le fonctionnement, CREOP-Jeunes voudrait mettre à jour la liste des fournisseurs pré-qualifiés des biens et services. A cet effet, il relance cet appel aux fournisseurs des biens et services ayant les capacités techniques et financières à manifester leurs intérêts dans les domaines ci-après :

1. *Fourniture, installation et maintenance de l'équipement, matériel et services informatiques, réseau local & internet et accessoires,*
2. *Fourniture, installation, réparation & maintenance des équipements et mobilier de bureau,*
3. *Fourniture des services d'hospitalité (Hôtels, Salles de conférences / ou de Formations, Restauration pour les formations, Services traiteurs, ...etc.,)*
4. *Matériels et fournitures de bureau,*
5. *Fourniture des services de transport routier à Bujumbura-Mairie, à l'intérieur du BURUNDI et location Automobile,*
6. *Articles de communication (panneaux publicitaires, matériels audio visuels,)*
7. *Fournitures et maintenance des équipements de télécommunication,*
8. *Services d'imprimerie, matériel promotionnel (T-shirt, casquette, sac à dos, gourde, Banderole, etc.),*
9. *Fourniture de service de consultance ((Bureaux de recherche et études) Services d'audit, etc.),*
10. *Fourniture des services de communication/traduction,*
11. *Garages, pièces de rechanges pour véhicules,*
12. *Garages, pièces de rechanges pour motos,*
13. *Fourniture des lubrifiants, huiles, batteries et autres consommables pour véhicules,*
14. *Fourniture des services de CAR WAH,*

15. *Atelier de menuiserie,*
16. *Quincaillerie,*
17. *Service de maintenance et réparation des équipements de bureau (climatiseurs, extincteurs, water dispenser, installation et réparation électricité, groupes électrogènes, panneau solaire,),*
18. *Service de maintenance des équipements informatiques*
19. *Fourniture des matériels de nettoyage et d'hygiène,*
20. *Fourniture des unités de communication (pour tous les réseaux mobiles),*
21. *Fourniture d'accès à l'internet,*
22. *Fourniture de services d'assurance Maladie*
23. *Fourniture des Appareils électriques, électroniques et électromécaniques,*
24. *Services courtiers,*
25. *Fourniture des outils et équipements agricoles,*
26. *Service de nettoyage,*
27. *Agence en douanes,*
28. *Service de radiodiffusion et journaux,*
29. *Service vidéo shooting,*
30. *Fourniture des services de formation, élaboration des documents (modules de formation, projets et autres)*

Le dossier doit préciser le domaine dans lequel le fournisseur souhaite travailler avec CREOP-Jeunes.

Pour être présélectionné, le fournisseur devra remplir les conditions suivantes :

- Avoir le statut légal (Dossier administratif) ;
- Avoir un établissement commercial doté d'installations permanentes ;
- Offrir les services d'un personnel compétent apte à répondre aux besoins de CREOP-Jeunes ;
- Être en bonne situation financière et détenir un compte bancaire au nom de l'entreprise ;
- Accepter le paiement par chèque ou par virement bancaire au nom de l'entreprise ;
- Fournir des garanties suffisantes quant à la valeur, la durabilité et la qualité des produits offerts et des services proposés, y compris les services après-vente ;
- Être en possession d'un NIF, d'un registre de commerce et autres documents pouvant démontrer la légitimité de ses activités ;
- Avoir une attestation de non redevabilité de l'Office Burundais des Recettes ;
- Avoir des bonnes références (fournir un minimum de trois références).

Il importe de souligner que même les fournisseurs qui figurent sur la liste des fournisseurs pré qualifiés doivent participer dans le présent appel à manifestation d'intérêt à l'exception de ceux ayant amené leur dossier suite à appel de cette année 2024 au mois de Mars. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Les fournisseurs présélectionnés seront visités par une équipe de CREOP-Jeunes pour s'assurer de la qualité de leurs biens et services. Le fournisseur sans adresse physique ne sera pas considéré.

Le dossier de manifestation d'intérêt à déposer sera constitué des documents suivants :

- Fiche d'identification du fournisseur montrant clairement son adresse (Quartier, Rue N° du parcelle, Téléphone, Nom du Représentant, Adresse Bancaire)
- Fiche de Description des installations existantes et de la composition du personnel ainsi que le domaine d'activité du soumissionnaire (Services ou produits offerts, services ou produits disponibles en stock, Services après - vente, etc.)
- Copie du NIF, Registre de Commerce
- Une attestation de non-redevabilité de l'Office Burundais des Recette
- Le tableau détaillé des références techniques avec des preuves de contrats ou bons de commande pour chaque référence (au moins 3 références techniques)

Les manifestations d'intérêts en un seul exemplaire seront déposées sous plis fermé à la réception de la CREOP-Jeunes, à l'attention de Madame la Directrice Exécutive, avec mention « Manifestation d'intérêt pour(Domaine parmi ceux indiqués en haut) », **au plus tard le 30/ 11/2024 à 10h00** à l'adresse mentionnée ci – dessous :

« *« Siège de CREOP-Jeunes sise à ROHERO II, AV Moso N° 25 » ».*

Les offres électroniques sont également recevables sous format PDF à la même date à l'adresse mail de la CREOP-Jeunes : recrutement@creop-jeunes.org avec copie à info@creop-jeunes.org.

Pour tout renseignement, adressez-vous au secrétariat de la CREOP-Jeunes sis à l'adresse ci-dessus ou email : b.parfait@creop-jeunes.org.

Fait à Bujumbura, le 05/11/2024

Pour la CREOP-Jeunes

Directrice Exécutive